

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

------------ BULLETIN TECHNIQUE N° 5 ------------ N° ISSN e0763-7314---

MERCREDI 19 AVRIL 1989 1988

BLE D'HIVER : TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES TRAITEMENTS FONGICIDES.

EN PAGE 3 : NOTRE FICHE PHOTOGRAPHIQUE SUR LES MALADIES DU FEUILLAGE.

ATTENTION : CE BULLETIN EST LE DERNIER QUE RECEVRONT NOS LECTEURS NON REABONNES DONT LE PRECEDENT ABONNEMENT EST PARVENU A ECHEANCE.

BLE D'HIVER

SITUATION : Stades deux-noeuds (st.7) à sortie de la dernière feuille (st.8). Des parcelles encore au stade 1er noeud, quelques parcelles proches du gonflement (st.9). On peut voir maintenant de la septoriose un peu partout, rarement très développée.

PREVISIONS-PRECONISATIONS : Elles sont inchangées, sinon :

- que le risque d'installation de la SEPTORIOSE (S.tritici) se précise,

- que les parcelles les plus avancées du Néracais et du Pays de Serre semées en variétés sensibles à la ROUILLE BRUNE devront, elles aussi, être protégées avant le gonflement, c'est-à-dire avant la fin du mois.

Enfin : tout ce que vous devez savoir ...

ATTENTION : UN TRAITEMENT "CURATIF" NE REPARE RIEN !

C'est une erreur d'attendre qu'une "maladie" soit en phase explosive pour intervenir EN RATTRAPAGE avec un fongicide dont l'action curative (action sur le mycelium du champignon), voire éradicante (action sur les fructifications du champignon, les pustules de rouille par exemple), est reconnue. La surface foliaire déjà nécrosée (septoriose, oïdium...) ou déjà recouverte de pustules de rouille ne redeviendra pas verte !... Le niveau de rendement recherché est déjà diminué. De ce fait, il sera même difficile de rentabiliser un tel traitement... C'est ce qui s'est passé en 1988 lorsqu'on a voulu attaquer" la rouille brune après le 15 avril.

P3

COMMENT UTILISER LES PROPRIETES CURATIVES D'UN FONGICIDE ?

Par des traitements effectués en PREVENTIF. C'est à dire en utilisant au mieux toutes les propriétés des fongicides, qu'il s'agisse des fongicides polyvalents du commerce ou qu'il s'agisse de mélanges extemporanés (réalisés à la cuve) de fongicides simples (par exemple un systémique + un contact).

En effet, on va ainsi associer plusieurs modes d'action :

- L'action préventive : Tous les fongicides sont préventifs. Certains fongicides de contact ne sont que préventifs (mancozèbe, chlorothalonil...). Cette action consiste à empêcher de nouvelles contaminations. La "rémanence préventive" est de durée limitée : de 7 à 14 jours.

- L'action curative : Les fongicides qui pénètrent dans les tissus foliaires (ce sont les systémiques et certains "pénétrants") peuvent s'attaquer au mycélium du champignon déjà présent. Ils bloquent alors l'effet des contaminations déjà accomplies avant le traitement..

- L'action éradicante éventuelle : en desséchant, en "tirant" les organes de reproduction du champignon (oïdies, conidies, pustules...) certains fongicides complètent leur efficacité curative.

Le tout confère donc au traitement un caractère très préventif :

1) Par l'action préventive des fongicides (contaminations impossibles quelques temps).,

2) Par la réduction de l'inoculum, de la "quantité" du ou des champignons pathogènes, de la "pression de la maladie"... qui se répercutera sur plusieurs semaines. C'est la PERSISTANCE D'ACTION DU TRAITEMENT.

Un exemple typique : nous avons pu observer, à plusieurs reprises dans nos essais, qu'un traitement polyvalent effectué entre stade 7 (deux noeuds) et le stade 8, avant donc la sortie de la dernière feuille (la F1), agit préventivement sur celle-ci puisque 5 semaines plus tard son efficacité sur la septoriose sur F1 peut atteindre jusqu'à 80%....

FAUT-IL ALORS TRAITER TOT, A L'AVEUGLE, PAR "ASSURANCE"?

Si, dans certaines régions, les sols, le climat et les structures d'exploitation permettent encore de supporter économiquement des "calendriers" de traitements automatiques de 2 ou 3 interventions fongicides, parfois 4..., ce n'est pas le cas dans le sud-ouest. En outre, nous avons de 20 à 35 jours d'activité végétale du blé de moins qu'en Champagne ou qu'en Picardie : c'est la durée de persistance d'action d'un traitement au moins.

Alors autant **raisonner la protection fongicide** et UTILISER AU MIEUX LES POTENTIALITES DES FONGICIDES pour préserver le rendement (produit brut) et contrôler les marges brutes.

Notre bulletin n° 1 du 7 février dernier faisait le point sur les maladies contre lesquelles on sait utiliser les fongicides : piétin-verse, septorioses, oïdium et rouilles, ainsi que sur **les seuils de déclenchement des traitements.**En arbitrant entre les risques (traiter au stade 7 contre le piétin-verse dans les parcelles favorables par exemple), en décrivant la situation sanitaire des blés de la région et en donnant nos prévisions, nous avons régulièrement apporté à nos abonnés les éléments nécessaires à leurs décisions de protection anti-fongique. Nous continuerons évidemment : quand faudra-t-il protéger les blés non traités ? quand faudra t-il éventuellement renouveler la protection des blés déjà traités ?

Pour le moment, **nous confirmons les conseils** déjà donnés dans nos bulletins n°3 du 24 mars et n°4 du 7 avril 1989.

Enfin, précisons qu'une dizaine d'années d'essais Protection des Végétaux concernant la FUSARIOSE DE L'EPInous ont conduits à la prudence. Il semblerait qu'une lueur d'espoir soit issue d'essais I.T.C.F. de 1988. Il faut que cela se confirme. Toujours est-il que nous ne savons pas faire de prévisions concernant cette maladie.